

## **Rapport de l'Assemblée Générale Statutaire de l'A.A.M. – 27/01/2019**

Lieu et horaire de la réunion : Mundo Namur, Rue Nanon 98, 5000 Namur - 14h00

### **Présent(e)s :**

Administrateurs : Marc Delannoy, Bernard Delhayé, Dominique Denis, Francis Floor, Jean-Baptiste Gallez, Robert Herzog, Jean-François Lothaire, Micha Neroucheff,

Mandaté(e)s : Paulette Halleux, Dieter Beckers, Jean-Luc Dufour, Roger Lebrun, Michel Van.

### **Clubs représentés (voir liste JLD) :**

Bruxelles capitale :

Cercle aéromodéliste Les Aiglons (1)

Brabant-Wallon :

Aéro-club Ixellois (1), Aéro-club Wavre (2), Club Capitaine Aviateur Luc Mommer (2), Les Jardins du Modélisme (1), Model Club Leuzois - Nivelles (1), Modèle Club Terre Franche (1), R. C. Air Club "Les Alouettes" (1)

Liège :

Blériot Club Verlaine (1), Les Aigles-Battice (1), Les Faucheurs de Marguerites (1), Royale Hanneffe Petite Aviation (2), Royale Petite Aviation Liégeoise (2), SAM Belgian old Pal's 2010 (0)

Hainaut :

Assoc. d'Aéromod. du Sud Hainaut (1), Equipe Acro Belœil (2), Royal Model Club du Chauffour (2), Model Club Havay (2)

Namur :

Aéro Model Club Exocet Rognée (1), Les Accros du Servo (2), Model Club de la Meuse (Franière) (2)

Luxembourg :

Club Aéromod. de Tintigny (1), Hirondelles Model Club (2), Model Air Club Athus Messancy (1), Model Air Club des Ardennes (1), Model Club Famenne (1).

**Nombre de voix "Club" représentés : 35**

### **Membres associés à titre personnel présents :**

Geneviève Awouters, Jean - Pierre Awouters, Dieter Beckers, Patrick Bossin, Yves Bourgeois, Bernard Delhayé, Jean-Luc Dufour, Paulette Halleux, Evelyne Hannuzet, Robert Herzog, Roger Lebrun, Robert Libert, Jean-François Lothaire, Bruno Scordo, Karl Vaes, Stefan Wilski.

**Nombre de voix "membres associés" présents : 16**

**Membres associés à titre personnel représentés :**

André Audrit, Luc Dessaucy, Jean Poignart.

***Nombre de voix "membres associés" représentés (procurations) : 3***

**Membre associé à titre personnel absent :**

Patrick Van Wynsberghe

**Total : 54 votants.**

*Ordre du jour envoyé aux personnes invitées avec documents de trésorerie et copie du rapport de l'AGS du 28/01/2018 :*

*Début réunion : 14h04*

Mot et vœux du Président – remerciements pour investissement personnel au sein des clubs ;

**1) In memoriam**

Ajouter :

Guido Bastranz  
Claude Couvreur  
Jean-Marie Gillain  
Guy Mortier  
Franz Rousselet  
+ 1 autre...

***2) Approbation du rapport de l'Assemblée Générale statutaire du 28/01/2018.***

Pas de relecture - avant l'approbation par l'assemblée, intervention de Rober Liber :

S'interroge sur qui a présenté et approuvé le rapport du trésorier en annexe du courrier.

Demande un ajout à l'ODJ – « dans le point 5) : « ont été déclarés justes après avis des contrôleurs aux comptes qui ont vérifié les comptes, n'ont rien trouvé de particulier + approbation des comptes»

Idem pour le point 10) « présenté + modification + approuvé »

**3) Rapport du Président et des membres du Conseil d'Administration**

a. *Situation administrative*

Dia 5 - Remarque : Cotisation 2018 à sa validité qui s'étend jusqu'avant le 1/3/2019

b. *Gestion informatique (voir session du matin)*

Micha reprend succinctement les points développés le matin pour les membres qui n'auraient pas assisté :

Rôle suivant les fonctions

Suite à une question d'un membre de l'assemblée – possibilité de regrouper sur une personne pour les personnes réticentes à l'informatique.

Nouvelle interface => liste de qui est admin : Admin Club / Brevets / Bruits (1 ou plusieurs)

Encodage par le membre – possibilité de prendre le modèle de quelqu'un d'autre pour passer un brevet

Pour les modèles « club », les enregistrer sur le membre représentant l'association, par ex le Président.

*c. Réglementation belge et européenne de l'aéromodélisme*

Paulette développe :

Avancée lente de la réglementation

La Circulaire doit devenir un Arrêté Ministériel

Renversement de la charge de la preuve pour les prime-occupants d'un terrain vis-à-vis des obstacles

Vols de nuits autorisés sous certaines contraintes

Possibilité d'élever la hauteur de vol au-dessus de 120m (hors CTR) – faire un dossier bien étayé . Il s'agit d'une ouverture

Rencontres internationales – comme brevets obligatoires, nécessité de dérogation pour les pilotes étrangers. Situation similaire en France

Le projet d'A.M. devrait être publié au plus tôt en été 2019

Au niveau européen, le projet de règlement actuel supprime du champ d'application du règlement les vols d'aéromodèles effectués dans le cadre des associations/clubs. Résultat obtenu grâce au travail acharné de nos représentants au sein de l'EMFU.

Les vols en dehors de terrains reconnus seront en catégorie « open », avec toutes les contraintes (âge, qualifications, etc.) - pas d'impact pour l'aéromodélisme en Belgique

DGAC – Brevet (théorique) obligatoire pour voler en France – examen purement théorique en ligne

Pour voler en France : 1) s'enregistrer / 2) enregistrer les aéromodèles puis réception d'un numéro d'identification par modèle.

> 25 Kg = obligation d'immatriculation

Si vol sur site de vol de pente (non club) => prendre une assurance.

*d. Le point sur les brevets*

Bernard présente :

Promotion pendant 6 ans

L'outil existe

Rend hommage à Roger Lebrun, démissionnaire, qui avait anticipé le mouvement – remise d'un témoignage de sympathie à Roger.

Roger explique brièvement – 10 ans – beaucoup de plaisir – problème avec les pilotes de la communauté germanophone– il existe une personne de contact avec eux.

Quelques chiffres et statistiques sont projetés :

2800 membres actifs ; +/- 40 % de membres qui volent régulièrement => obligation de passer les brevets

Brevets démo : seulement 167.

e. *Le point sur les mesures de bruit*

Francis fait le point :

2018 : niveaux de bruits de modèles de toutes catégories de propulsion ont légèrement diminué

Depuis 2017, nous avons une bonne image du bruit émis par le « parc » des modèles évoluant dans nos clubs

Penser à supprimer les modèles qui ne volent plus et éviter que les revendus soient déclarés 2 fois

Grande disparité entre les clubs qui mesurent – 9 clubs ne disposent d'aucune mesure ! 5 clubs sans sonomètres et 9 ne l'ont jamais fait étalonner depuis la prise de fonction de Francis

Présentation de fiche de modèle

27 sonomètres étalonnés aujourd'hui

Roger Lebrun relate l'utilité de ces mesures dans une procédure qui a concerné son club, l'ACJB.

f. *Promotion de l'aéromodélisme*

Jean-François présente les deux activités principales en Hainaut :

Des Ballons et des Ailes : Le Roeulx

Air Terre Mer : Mons – dernier salon du modélisme multidisciplinaire en Belgique

Bruno intervient à son tour pour signaler le beau succès de ses démonstrations de souffleries dans les écoles + concours de Université de Liège « Ça plane pour toi » - Ecole St-Barthélémy

Stage jeunes : 1 seul club en organise -> appel à en organiser d'autres

g. *Communication*

Bernard détaille ce point (Dia 43)

h. *Concours et championnats*

Robert réalise un petit survol de ce qui s'est dit à Hofstadte lors de l'A.G. de la Commission Sportive :

255 pilotes ont participé à des concours (s/ +/- 5000 modélistes AAM/VML confondus)

Evénement majeur : AASH : Championnat d'Europe F3A -> remerciements de la Fédération à Jean-Michel Coulon, Secrétaire et représentant l'AASH à cette AGS.

94 Dates de manifestations concernant l'aéromodélisme

! Ajouter : Concours de vol circulaire à Pépinster sur Dia 44

Au niveau des participations belges en championnat 2018 :

Modifier Langres en Landres à la demande de Rober Liber

F3U (qui devient F9U en 2019) – le meilleur des Belges en 8è de finale

Compétition internationale F9U à Gouy-Lez-Piéton

Divers championnats 2019

2 présentations 3 minutes :

Yves Van Gompel : F3A Vintage => contact Yves + Alain Laruelle pour les clubs intéressés pour l'incorporer

Yves Bourgeois : déplore l'oubli de la catégorie SAM à Hofstade

S'étonne de la situation vu les bons résultats obtenus

Remercie pour avoir réparé l'oubli

Evocation des frais de déplacements / pas de remerciements

Demande plus d'attention de la part de la Fédération.

#### **4) Rapport du trésorier : bilan des comptes 2018 (voir tableau)**

Jean-Luc présente les comptes :

Recettes : bon montant de cotisations suite à l'augmentation

Dépenses : Augmentation au niveau du périodique + 3 KEUR : dû à l'augmentation du nombre de pages

Bénéfice net : 7.257,53 EUR

Remarque de Rober Liber – rien à dire sur le réalisé sauf discordances entre les montants « budget 2018 » et ceux votés en AGS 2018

Il semble qu'il y ait un mixte au niveau de plusieurs tableaux mais cela ne constitue pas un problème pour l'approbation des comptes de 2018.

#### **5) Rapport des vérificateurs aux comptes**

Patrick et Georges : le trésorier a présenté tous les documents et a remis ce qui était nécessaire –

Rober Liber demande d'ajouter : « Approbation par l'assemblée » - approuvé à l'unanimité

#### **6) Décharge aux vérificateurs aux comptes**

Oui - unanimité

#### **7) Décharge aux administrateurs**

Oui - unanimité

#### **8) Décharge au trésorier, Jean-Luc Dufour et aux mandatés Paulette Halleux, Dieter Beckers, Micha Neroucheff, Roger Lebrun et Pol Barbier**

Oui – unanimité

*15h50 - Pause de 20 minutes / reprise de la réunion à 16h20 -*

#### **9) Projets / Activités 2019**

a. Nouveaux dépliants de promotion

- b. Nouvelles fonctions informatiques
- c. Newsletter – AAModels-Info
- d. Espace aérien : suivi de la réglementation belge et européenne
- e. Infrastructure informatique
- f. Communication
- g. Activités de promotion 2019

Bernard parcourt

Marc présente le projet de trouver des sponsors pour la revue (avec Jean-François)

Bruno présente les éléments prévus pour la promotion dans les écoles

## **10) Budget 2019**

Jean-Luc commente :

Recettes : publicité 2500 EUR mais devrait être supérieur vu le projet de Marc et Jean-François

Dépenses : cotisation LBA en augmentation car nous passons à 3.5 EUR/membre

Paulette signale que c'était trop juste à 3 EUR/membres car les subsides nécessaires pour les juges et les championnats augmentent.

D'autre part, elle explique la situation vis-à-vis de l'AéroClub Royal de Belgique (ACRB) – Décision du CA de l'ACRB de passer à 5 EUR/membre

-> dix mille membres dont 5.500 aéromodélistes mais nous n'avons qu'une voix en Conseil d'administration=> 2018 : 18.500 EUR et 2019 : 27.500 EUR pour rien en plus (seul nous intéresse l'accès à la FAI – actuellement obligé via ACRB)

Comportement du Président de l'ACRB (en membre fondateur de la VML) ambiguë et hostile à notre discipline.

Cette année, nous ne délivrerons que des licences sportives qu'aux compétiteurs et éventuellement une attestation pour les autres (le règlement d'ordre intérieur sera adapté) => demande aux dirigeants de clubs d'être très précis lors de demandes d'octroi de licences FAI.

Bénéfice escompté pour 2019 : 1.512,47 EUR

Rober Liber demande de modifier :

Taxe ASBL 110 et non 150 EUR car aucune augmentation prévue

F2 : pas de représentants => 0 EUR au lieu de 2.000 EUR

F3 : 1 représentant => 1.000 EUR au lieu de 2.000 EUR

Question d'un membre de l'assemblée :

Utilité de participer financièrement à la compétition et d'avoir un magazine papier en 2019 ? => il y a 3 ans, la première question avait été posée et la réponse était favorable à la compétition.

Patrick Bossin indique qu'il y a déjà eu 2 enquêtes sur l'aéromodélisme loisir et l'aspect compétition qui ne démentaient pas cela.

D'autre part, comme ce représentant de club avait présenté en début de réunion les réticences de plusieurs des membres de son club quant à l'utilisation de l'informatique, le support papier de la revue semble plus à propos => Bernard demande de clore ce débat.

=> Approbation du budget : oui (en tenant compte des modifications demandées par Rober Liber)

### **11) Cotisation 2019**

Pas de changement – validité jusqu'au 28/02/2020

### **12) Election d'administrateurs AAM : 3 mandats à pourvoir**

- a. Sortant et non rééligible (6 ans) : Bruno Scordo
- b. Sortants et rééligibles : Jean-François Lothaire, Karl Vaes
- c. Candidats :  
Paulette Halleux  
Jean-Pierre Hoornaert  
Jean-François Lothaire  
Karl Vaes

NB : Monsieur Hoornaert s'est désisté au dernier moment.

2 scrutateurs sont désignés : Jean-Michel Coulon et Robert Herzog

Le scrutin a lieu par vote secret.

Sont élus:

- Paulette Halleux : 45 voix
- Jean-François Lothaire : 46 voix
- Karl Vaes : 43 voix

### **13) Election d'administrateurs pour représenter l'AAM au sein de la Ligue Belge d'Aéromodélisme : 1 mandat est à pourvoir**

- a. Sortant et non rééligible (6 ans) : Jean-Baptiste Gallez
- b. Peuvent continuer leur mandat : Paulette Halleux, Karl Vaes et Dominique Denis
- c. Candidat : Marc Delannoy – Elu à l'unanimité – à main levée

### **14) Election de membres effectifs à titre personnel**

Aucun mandat n'est à pourvoir => Robert explique :

20 membres effectifs à titre personnel actuellement /

Clubs : < 50 membres : 1 délégué / 50 et + : 2 délégués

Rober Liber demande s'il existait une clause pour ceux qui ne donneraient plus signe de vie

### **15) Nomination de deux vérificateurs aux comptes 2019 et d'une réserve**

Rober Liber  
Iric Quettier  
+ Patrick Bossin en réserve

### **16) Tour de table (hors vote)**

Rober Liber fait remarquer que les membres aéromodélistes, membres à titre personnel de l'ACRB doivent être présents à l'AG de l'ACRB. => Bernard suggère une communication aux membres

Paulette explique la problématique ACRB et que 2 fédérations ont déjà quitté l'ACRB (Aviation motorisée grandeur et ULM).

Evocation par un membre de l'assemblée que le F9U serait une sorte de « pompe à fric » pour ses membres (ASBL propre) => Paulette déclare faire le maximum pour éclaircir la situation.

*Fin de la réunion : 17h50*